



Le Mag'

DANS LE...



A l'occasion du forum des associations le 3 septembre dernier, place de la République, les associations saillanaises ont eu l'occasion de présenter leurs activités, via parfois des démonstrations, et de recruter de nouveaux adhérents. Quiz avec lots et espace de jeux autogérés pour enfants ont contribué à ajouter une note festive à cette journée proposée par l'association le Forum.



La traditionnelle vogue, un des moments forts de l'été s'est déroulée du 19 au 22 août. Outre les traditionnels rendez-vous (aubades, concours de pétanque, bals, feu d'artifice), les enfants ont particulièrement apprécié le retour des jeux du lundi après-midi : course en sac, jeu de la cuillère, course aux oeufs...



Lors du premier symposium de sculpture de la Vallée de la Drôme, organisée par l'association Collectif Couleurs et Volume, quatre sculpteurs professionnels ont créé des œuvres sur bois sur le thème « Les rivières de Bacchus ».

Ce travail in situ, en bord de Drôme, a donné l'occasion entre le 25 juin et le 2 juillet d'échanger avec les artistes. Les élèves de l'école les ont aussi rencontrés en participant à des ateliers. Leurs œuvres ont pu être exposées. Un bel événement !



« Matière et lumière », proposé au Temple par l'association Faubourg 26, fut l'une des expositions phare de cet été, du 23 juin au 24 juillet. L'opportunité pour trois artistes de présenter leurs œuvres lumineuses entre l'art du vitrail et celui de la ferronnerie.

Le village en deuil

Le terrible événement survenu en juillet a profondément marqué le village, mais il a aussi révélé sa solidarité et son empathie. Nous renouvelons notre soutien aux familles endeuillées.



ETAT CIVIL (juillet 2022 - septembre 2022)

Décès : Antonin Douillère (21 juillet), Elijah Bonnat-Medjadj (21 juillet).

Naissances : Ananda Mathon Milliez (01 août), Catalaya Jacques (24 août), Lily Riou (01 septembre).

Mariages : Camille Monjaret et Bastien Pachoud (09 juillet), Anne Gangloff et Philippe Mesda (15 juillet), Nina Crucil et Baptiste Gauthier (23 juillet), Céline Bernard et Laurent Houillon (20 août).

Directeur de publication : François Brocard, maire de Saillans
Rédaction, mise en page : Thierry Guerraz 26400 Marsanne
Impression : Imprimerie Véziant, 26400 Crest - Imprimé sur papier recyclé en 1000 exemplaires
Achévé d'imprimer : octobre 2022

EN AVANT

Eglise Saint-Géraud : un travail de « fonds »

Depuis septembre 2021, l'église Saint-Géraud, classée monument historique en 1919, poursuit sa rénovation. L'extérieur se termine avec la consolidation de la façade sud, du chevet et la réfection du cadran solaire.

Pour l'intérieur, il faudra encore patienter un an et demi. Les décors peints seront dégagés et mis en valeur, les sols et murs remis en état. La tribune dont l'état ne faisait que se dégrader au fil du temps, sera démolie.

85 % des travaux sont subventionnés. Les 15 % restants sont à la charge de la commune qui peut compter sur le soutien de Présage, association reconnue d'utilité publique. Elle œuvre, via la recherche de fonds, pour la restauration de l'église St Géraud. Explications de Guillemette Thévenet, sa présidente : « Les dons que nous récoltons proviennent de particuliers, 80 environ, qui versent selon les cas entre 15 et 200 euros, du Rotary Club et de la Fondation du Patrimoine. Actuellement, l'association est à la recherche de mécènes susceptibles de s'engager dans cette belle et noble cause de réfection patrimoniale ».



Les seniors reprennent leurs ateliers

Après les « ateliers vitalité », place aux « ateliers équilibre » (gymnastique, exercices psychomoteurs...). Organisés par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) avec le soutien de la municipalité, ils s'adressent toujours aux retraités qui trouvent dans ces séances un grand plaisir à se rencontrer.

Ces ateliers se déroulent à la salle polyvalente de fin septembre à mi décembre, les vendredis de 9h à 11h30. Inscription sur place lors d'une de ces séances.

Journées européennes du patrimoine : Un beau succès

Cette année encore, les Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022 ont connu un beau succès avec près de 280 visites comptabilisées. Le « Patrimoine durable », thème pour 2022, a permis la réalisation de six animations organisées avec le concours du Comité Consultatif Patrimoine :

- Les voûtes, arceaux et passerelles : circuit dans le bourg ancien
 - Le cadran solaire de l'Eglise : découverte et explications organisées par Présage
 - Le Temple : exposition rétrospective présentant « Dix ans de Théâtre à Saillans » organisée par Faubourg26 ainsi que l'histoire de ce Temple
 - La salle du Conseil Municipal : visite et explications
 - Exposition Photo « Hier-Aujourd'hui » : circuit d'une vingtaine de photos installées dans les rues
 - Les cabanons : circuit découverte
- Les guides des circuits sont disponibles à l'Office de Tourisme et sur le site de la mairie.



L'EditO

de François Brocard,
maire de Saillans



Saillans a vécu cet été des événements qui resteront dans notre mémoire collective. Maintenant, en ce mois d'octobre, l'agitation vibrionnante de la saison touristique se termine. Nous entrons dans notre ambiance automnale. Mais elle n'est pas léthargique, loin de là. Les artisans, les commerçants et les entrepreneurs sont toujours disponibles. Ils sont les acteurs de notre dynamisme économique et de notre attractivité, tout comme ceux qui travaillent dans les différentes professions libérales et qui nous sont indispensables. Les associations ont repris leurs activités régulières et proposent aussi, grâce au soutien de bénévoles, des animations culturelles, artistiques ou sportives.

Saluons au passage la renaissance du Football Club Saillanais, qui débutera sa saison sportive ces jours-ci.

En plus de cette vitalité, nous vivons dans des paysages magnifiques. Comme tous les Saillanais, je suis content (et même un peu fier) lorsque des gens de passage me disent que notre région est belle et notre village charmant et actif. Notre environnement naturel est multiple, varié, attractif. Nous devons le valoriser mais aussi le préserver, du dérèglement climatique dont nous avons bien vu les effets cet été, et d'une fréquentation touristique mal maîtrisée.

Pour rendre nos sites plus sûrs, plus accessibles, plus conviviaux et pour les protéger, des aménagements sont à faire. Avec l'effet pervers d'attirer encore plus de monde...

Il faut alors trouver le bon équilibre : l'absence d'aménagements entraîne des conflits d'usage, des dégradations, des incivilités ; des aménagements trop présents font perdre à la nature son charme et son naturel.

Il est nécessaire de réussir un partage équitable entre la nature et tous ses usagers : professionnels (agriculteurs, éleveurs...), pratiquants d'activités sportives, chasseurs, pêcheurs, touristes et locaux. Nous avons un patrimoine naturel remarquable, qui est un pôle d'attraction, mais il est fragile. Il nous faut sensibiliser sur cette fragilité et sur l'indispensable prise en compte de la préservation de notre environnement. Il nous faut aussi changer nos comportements et adapter nos actions au monde tel qu'il évolue.

L'action politique et l'action citoyenne doivent converger.

Je vous souhaite un bon automne !



Site internet :
mairiedesaillans26.fr
Facebook :
SaillansBiovallée
Tel mairie :
04-75-21-51-52
PanneauPocket :
panneau-pocket.com
Instagram :
communedesaillans26

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLANS - N°5 OCTOBRE 2022

Le transformateur de la magnanerie fait peau neuve

Depuis cet été, le rond point du Collet
a bien plus fière allure !

Ce secteur stratégique desservant l'axe Crest-Die et l'entrée du village par l'avenue Georges Coupois, constitue l'une des vitrines de la commune. Or depuis des années, il était dégradé par les nombreux tags ou affiches qui recouvraient le transformateur. Une image peu valorisante de la commune que les élus ont souhaité gommer.

D'abord en confiant le nettoyage du transformateur à un chantier d'insertion piloté par la Sauvegarde 26. Puis en commandant une œuvre à Loris Marty alias « Coliombe », jeune peintre-graffeur de Piégros-la-Clastre : « À partir des pistes données par la mairie, les quatre faces du transformateur ont leur particularité, dit-il. On y voit ainsi un vieil homme en train de tricoter, un enfant jouant avec un canoë, une grande fleur que butine une abeille et un cocon de ver à soie dont les fils font le tour des quatre faces ». Un subtil jeu de couleurs entre clair et foncé et l'emploi de certaines touches en noir et blanc contribuent aussi à la personnalité de cette œuvre.



Les cabanons, patrimoine emblématique de la commune



Le comité consultatif « patrimoine » a eu l'idée de mettre en valeur les cabanons répartis autour du village : « C'est une excellente initiative qui répond parfaitement aux besoins des familles de faire une balade facile et en pleine nature » assure Carole Marcel, responsable de l'Office de tourisme de Saillans.

Le guide « Balade champêtre des cabanons » est disponible sur le site internet de la mairie, onglet Tourisme, et il est distribué par l'Office. Le circuit, boucle de 2 km pour une heure de marche au milieu des vignes, permet de partir à la découverte de cinq cabanons, témoignages depuis le 19ème siècle de l'activité viticole du village.

Tout naturellement, ce nouveau site de découverte a fait partie des visites programmées des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 17 et 18 septembre 2022 (voir détails en p4) auxquelles élus, associations saillanaises et bénévoles se sont pleinement associés.



Le Mag'

Caserne des pompiers

Maël Aubenas :

« Toujours à la recherche de volontaires »

Malgré l'arrivée de deux volontaires cet été, le Centre d'Incendie et de Secours de Saillans aspire toujours à se renforcer comme l'affirme Maël Aubenas, chef de centre.

Quels résultats ont donné les campagnes de recrutement de nouveaux volontaires ?

Maël Aubenas :

« L'amicale des sapeurs-pompiers a tenu un stand à plusieurs reprises sur le marché du dimanche et nous avons aussi déployé une banderole au cœur du village. Finalement, deux jeunes femmes se sont engagées, signe d'une féminisation de plus en plus marquée, mais nous sommes encore loin du compte : le centre table sur un effectif de 25 à 30 membres pour travailler dans de bonnes conditions alors que nous ne sommes que 17 actuellement.

Il y a encore du chemin à faire. Heureusement, nous disposons de bons

équipements (sept véhicules pour différentes missions). Nous n'avons pas à nous plaindre dans ce domaine ».

Le nombre de sorties du centre de secours de Saillans est en nette augmentation : 131 sur les huit premiers mois de 2022 contre 129 sur toute l'année 2021. On comprend mieux vos besoins en personnel.

Maël Aubenas :

« Oui et c'est tout le paradoxe. On fait de plus en plus appel à nous alors que nous éprouvons les pires difficultés à convaincre les gens de s'engager au service des autres.

80 à 90 % de nos interventions concernent le secours aux personnes (à domicile, sur la voie



de feu, le 13 août, sur Véronne, vite maîtrisé. En revanche, le centre de secours a envoyé à tour de rôle sept à huit pompiers pour prêter main forte à ceux qui luttent contre le très important feu de Romeyer dans le Diois (383 hectares détruits, plus de 800 soldats du feu mobilisés). Ce fut très physique, particulièrement éprouvant pour les organismes ».

Contact pour devenir pompier volontaire : chefs.cissallans@sdis26.fr

publique ou sur les routes) ».

Comment avez-vous vécu cet été pas comme les autres ?

Maël Aubenas :

« Le décès des deux jeunes saillançons a particulièrement bouleversé le centre d'incendie et de secours.

Sur le front des feux de forêt, le secteur de Saillans a été épargné, à l'exception d'un départ de

Le chiffre du trimestre

153

C'est le nombre d'élèves (56 en maternelle et 97 en élémentaire) enregistrés lors de la rentrée 2022/2023 au groupe scolaire Diane Lometto.

- Quelques changements au sein de l'équipe enseignante : en maternelle le départ à la retraite de Maurice Migueli, remplacé par Marine Piqueret. En élémentaire, nous souhaitons la bienvenue à Claire Gryzewski en soutien de la directrice et de l'enseignant en CMI - CM2.

- Le prix du repas à la cantine, inchangé depuis 2016, ne subira pas d'augmentation cette année encore, malgré l'inflation. C'est la décision prise par le SIVU « Les Enfants du Solaire », gestionnaire de la cantine scolaire et du périscolaire.

- À la demande des parents et des enseignants, le jardin public est mis à disposition de l'école pour les temps de récréation. Une barrière avec un portillon sera installée.

Nouveaux commerces : un bon démarrage !

L'été 2022, marqué par une sécheresse inédite et une chaleur accablante, a-t-il été un bon cru ? Le Mag' est allé prendre le pouls des trois derniers commerces installés sur la commune :

Adrien Darene (Restaurant « Les 3 sushis ») : « Très bonne entrée en matière avec beaucoup de clients locaux et de personnes de la région. Avec Véronique Ajuelos avec qui j'ai créé le restaurant, nous avons donc décidé de poursuivre l'aventure estivale en ouvrant toute l'année ».

Marie-Claire Guilhot (Salon de tatouage « Freebeaks Tatoo Shop ») : « Après un début plutôt timide en juillet, l'activité a vraiment pris son essor en août et septembre semble parti sur les mêmes bases. C'est très encourageant. Je peux compter sur une clientèle multi générationnelle ».

Cindy Chauvet (Café « Le National ») : « Comme pour beaucoup de commerces saillançons, juillet a été mitigé, heureusement compensé par un mois d'août très dynamique. Le fait est qu'il fallait aussi réhabiliter les gens à voir le National réouvert : ils redécouvrent notre établissement ».

Les restaurateurs et les hébergeurs, sont dans l'ensemble relativement satisfaits. Du côté de l'office du tourisme, on note une fréquentation en dents de scie.



Le Mag'

De nouveau du foot dans le village !



Pour un sport aussi populaire que le football, l'absence de toute équipe officielle depuis 2010 relevait de l'incongruité.

Loïc Philibert, président du FC Saillans, et une bande de copains ont décidé de faire revivre le FC Saillans et de porter haut les couleurs jaunes et vertes du club : « À la rentrée de septembre, nous avons constitué une équipe seniors, une équipe vétérans et une équipe des 13-14 ans. D'ici un ou

deux ans, nous espérons présenter une équipe dans toutes les catégories » témoigne Loïc.

Pour l'heure, l'équipe fanion entame sa saison en division 5 Drôme-Ardèche. Aux Chapelains, sur un stade rénové avec de nouvelles cages, on se remettra à vibrer football !

Complexe sportif Ecoarchi aux commandes

Le futur complexe sportif situé aux Chapelains aura une forte sensibilité environnementale : « Parmi les 6 candidats qui ont répondu à l'appel d'offres, nous avons choisi celui dont le projet respectait et s'intégrait le mieux dans l'environnement actuel. Ce fut un des critères de notre choix » affirme François Brocard. L'agence retenue, Ecoarchi de Bollène, a débuté sa mission début septembre.

Riverains, associations et le camping seront consultés et la municipalité présentera l'avant-projet lors d'une réunion publique.

Pour rappel, le complexe sportif se composera de deux terrains de basket 3 X 3, de deux terrains de padel, d'un skate park, d'un terrain de boules, d'une aire de pique-nique et d'une aire de camping-car.

PLONGÉE DANS L'HISTOIRE L'ancien canal



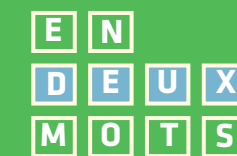
Le canal entre le Détroit et l'Echarenne : ouvrage symbolique pour toute une génération de saillançons, car outre son rôle technique de fournisseur d'énergie hydraulique, il fut un grand espace de baignade sur toute sa longueur (environ 2 km) et certainement une des plus grandes piscines en pente d'Europe !

Il sera peu à peu abandonné après l'arrêt de l'activité de l'usine qu'il alimentait et il est maintenant en partie comblé pour servir de sentier de promenade avec en projet le tracé de la VéloDrôme.

Il était alimenté par un barrage construit en 1951 au Détroit. Ce barrage construit en aval de la prise du canal était destiné à former une accumulation de graviers pour surélever le niveau de l'eau. Construit en 1951, il fut détruit en 1995. Ce fut aussi la fin du canal...

Mais il y a eu d'autres canaux le long de la rivière, en amont et en aval de Saillans, en rive droite et en rive gauche. Par exemple, en amont du Détroit, on aperçoit en rive gauche les restes du canal qui alimentait une usine hydro-électrique dont il reste quelques ruines. Ce bâtiment était desservi par une nacelle suspendue à des câbles le reliant à la rive droite. Elle était mue par traction manuelle et à aussi servi de jeu pour les adolescents des années 1940. On l'appelait le barriot ou le barcou.

Et puis, il y a aussi à Saillans les bélières de St Julien et des Samarins. C'est un réseau de petits canaux distribuant de l'eau captée dans le Contècle aux jardins de ces quartiers. Les droits d'utilisation de l'eau pour cet usage datent du moyen-âge. Des bélières sont toujours en service avec un système de canalisations, de vannes, de siphon passant sous la voie ferrée et un plan d'utilisation entre riverains pour se répartir l'alimentation. Leur entretien et leur gestion sont assurés par une association.



L'œuvre d'une artiste ukrainienne en mairie

En soutien au peuple ukrainien, le conseil municipal a délibéré en avril dernier pour un don de 500 euros à la Protection Civile 26 ainsi qu'à l'Amicale des sapeurs pompiers de Saillans. L'AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers) a remercié la commune en lui offrant en juin une œuvre de Victoria Kagalovska, artiste ukrainienne, que l'on peut admirer en mairie.



La Poste passera ...le relais au forum

Au printemps 2023 naîtra le point relais Économie Sociale et Solidaire Services Plus dans les locaux actuels de la Poste. C'est le fruit de négociations engagées par la municipalité avec la Poste qui diminuait ses heures d'ouverture. De son côté, la mairie voulait avant tout éviter une nouvelle dégradation du service public.

L'association Le Forum, qui transfère ses activités dont celle de France Services, gèrera ce lieu, en partenariat avec la Poste. Les services resteront identiques (courrier, dépôt et retrait de colis et d'argent). Seules les opérations Western Union ne seront plus possibles.

Les horaires d'ouverture seront augmentés. Dans l'ancienne formule, la Poste ouvrait 28 heures par semaine. Le point relais offrira 39,5 heures d'ouverture, soit un gain de 11,5 heures. Les travaux d'aménagement débuteront avant la fin de l'année avec une participation financière de la Poste à hauteur de 50 % avec un plafond de 20 000 euros, le reste étant à la charge de la commune. Des subventions sont attendues...

Par ailleurs, la Poste s'occupera des travaux de sécurisation, fournira le mobilier et les équipements informatiques et versera une indemnité mensuelle de 1209 euros pour financer le poste du service postal ainsi qu'une prime à l'installation de 3627 euros. Cette participation financière se fait via le fonds de péréquation après accord de la Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale.

Un dispositif expérimental bio climatique



La maquette du claustra exposée

Frédéric Morin, architecte à la retraite et membre du comité consultatif transition écologique, a mis au point des pergolas/claustras de protection solaire à lames fixes inclinées. « J'ai fait en sorte que ces claustras s'adaptent à toutes les périodes de l'année. Il en va ainsi du claustra vertical faisant face aux façades ouest, réputées être très chaudes et devant être protégées du soleil estival » précise t-il.

Une maquette est exposée sur le parvis de la mairie. La municipalité étudie la possibilité de tester ce procédé particulièrement bienvenu en ces temps de canicules répétées. Le jardin du périscolaire pourrait être le cadre de l'expérimentation. Affaire à suivre...